BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
BREVET DES MÉTIERS D'ART
SESSION 2023

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

<u>EPREUVE DU MARDI 13 JUIN 2023</u>

Durée : 2 h 30 – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

	Pages
Première partie **Géographie** **(6 points)** **ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE**	2/12 à 3/12 **3/12**
Deuxième partie **Histoire** **(8 points)**	4/12 à 8/12
Troisième partie **Enseignement moral et civique** **(6 points)**	9/12 à 12/12

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Première partie : Géographie (6 points)

<u>Thème 2</u> : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

<u>Compétence évaluée</u> : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

<u>Question 1</u> : complétez l'organigramme (**annexe 1 page 3/12 à rendre avec la copie**) en retrouvant les mots-clés correspondant aux définitions données.

<u>Question 2</u> : citez :
- un littoral menacé par les effets du changement climatique ;
- deux acteurs impliqués dans la gestion des risques naturels.

<u>Thème 1</u> : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

<u>Compétence évaluée</u> : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

<u>Question 3</u> : racontez en une dizaine de lignes l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource. Vous êtes libre du choix de la ressource et de l'acteur.

ANNEXE 1 À COMPLÉTER
ET À RENDRE AVEC LA COPIE

Les sociétés face aux risques naturels

…………………………

Phénomène d'origine naturelle

+

ENJEUX

Personnes, équipements ou biens susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel

=

RISQUE NATUREL

↓

VULNÉRABILITÉ

Fragilité d'une société face à un risque naturel

↙ ↘

Actions limitant la fragilité d'une société

……………………………

Ensemble des mesures prises pour limiter les conséquences d'un risque.

……………………………

Ensemble des processus d'organisation, des moyens mis en œuvre pour se préparer et faire face à un risque majeur.

Facteurs augmentant la fragilité d'une société

Facteurs naturels

Intensité ou cumul des phénomènes naturels.

Facteurs humains

Niveau faible de développement technique et économique d'une société.

Faiblesse des aménagements réalisés.

Légende :

VULNÉRABILITÉ	Mot-clé	*Fragilité d'une société face à un risque naturel.*	Définition du mot-clé

Deuxième partie : Histoire (8 points)

<u>Thème 2</u> : Vivre en France en démocratie depuis 1945.

<u>Capacités évaluées</u> :

- Questionner et analyser un texte historique.
- Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique.
- Raconter un moment de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.

SUJET

<u>Les mutations de la France pendant les "Trente Glorieuses"</u>

Le dossier comporte 3 documents :

Document	Source du document
Document 1	Charles de Gaulle. *Mémoires d'espoir, L'Effort (1962-1965)*. Paris : Éditions Plon, 1970, p.115 à 119.
Document 2	Agence Keystone-Gamma-Rapho. In : Reynaert François. Vie et mort d'une invention française : l'hypermarché [en ligne]. 20 février 2018. Disponible sur : https://www.nouvelobs.com/histoire/20180220.OBS2459/vie-et-mort-d-une-invention-francaise-l-hypermarche.html (consulté le 11/08/22).
Document 3	Prat Loïc. Photorama d'un bidonville. In : *Igloos.* Mars-avril 1966, n°27. Disponible sur **:** http://www.photovie.fr/pdf/igloo%20mars%20juin%201966%20120dpi.pdf

Document 1 : les “Trente Glorieuses” vues par Charles de Gaulle.

« Par rapport à l’existence individualiste de ruraux, d’artisans, de commerçants, de rentiers, qui depuis tant de siècles avait été celle de nos pères, les Français d’aujourd’hui se voient contraints, non sans quelque peine, à une vie mécanisée et agglomérée. Aux usines, ateliers, chantiers, magasins, le travail exige des gestes uniformément réglés, dans d’immuables engrenages[1], avec les mêmes compagnons. Point d’imprévu dans les bureaux, où l’on ne change ni de sujets ni de voisins, suivant les lignes sans fantaisie d’un plan ou les schémas d’un ordinateur. N’étaient les aléas que comportent les intempéries, l’agriculture n’est plus que la mise en œuvre d’un appareillage automatique et motorisé en vue de productions étroitement normalisées[2]. Quant au commerce, il s’installe en marchés-type, rayons de série, publicité autoritaire. Le logement de chacun est une alvéole[3] quelconque dans un ensemble indifférent. C’est une foule grise et anonyme que déplacent les transports en commun, et nul ne roule ni ne marche dans une rue sans s’y trouver encastré dans des files et commandé par des signaux. Les loisirs mêmes, sont, à présent, collectifs et réglementés : repas rationnellement distribués dans des cantines ; acclamations à l’unisson[4] dans les enceintes des stades sportifs ; congés qui se passent sur des sites encombrés, parmi des visiteurs, campeurs, baigneurs, alignés ; détente du jour et de la nuit, chronométrée pour les familles dans d’homothétiques[5] appartements où toutes, avant de s’endormir, voient et entendent simultanément les mêmes émissions des mêmes ondes. Il s’agit là d’une force des choses, dont je sais qu’elle est pesante à notre peuple […]

D’autant plus qu’au spectacle de son propre développement s’accroissent et s’attisent ses désirs. […] C’est pourquoi, malgré la progression certaine des salaires, le plein emploi accessible à tous, la sécurité élémentaire assurée vis-à-vis de la maladie, du chômage, des accidents de la vieillesse, les primes allouées à la maternité, l’aide donnée aux familles nombreuses, la constante amélioration de l’équipement du pays, notamment en fait d’habitation, d’écoles, d’hôpitaux, de maisons de retraite, de lieux de vacances, etc., bref le progrès matériel des Français, le fait est que les rapports sociaux demeurent empreints de méfiance et d’aigreur. Ont beau s’étaler la variété et la qualité des aliments sur toutes les tables et des vêtements sur toutes les personnes, s’accroître le nombre des appareils ménagers dans les logis, des autos le long des routes, des antennes sur les toits, chacun ressent ce qui lui manque plutôt qu’il n’apprécie ce qu’il a. »

Notes :
1. Immuables engrenages : mouvements mécaniques permanents.
2. Normalisées : règles techniques destinées à augmenter la production et baisser les prix.
3. Alvéole : cavité où s’encastre quelque chose.
4. À l’unisson : ensemble.
5. Homothétiques : similaires, identiques.

Source : Charles de Gaulle. *Mémoires d'espoir, L’Effort (1962-1965)*. Paris : Éditions Plon, 1970, p.115 à 119.

<u>Document 2</u> : ouverture du premier hypermarché Carrefour le 15 juin 1963 à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).



<u>Source</u> : Agence Keystone-Gamma-Rapho. In : Reynaert François. Vie et mort d'une invention française : l'hypermarché [en ligne]. 20 février 2018. Disponible sur https://www.nouvelobs.com/histoire/20180220.OBS2459/vie-et-mort-d-une-invention-francaise-l-hypermarche.html (consulté le 11/08/22).

Document 3 : la Campa, un bidonville de La Courneuve en région parisienne.

« Vous croyez connaître les bidonvilles, mais êtes-vous allé les voir de près ?
Mes premiers pas dans un bidonville datent du 28 juin 1965, à "la Campa", situé dans la commune de La Courneuve, pour un reportage sur une opération de police.
J'ai découvert avec stupeur une agglomération de 3.000 habitants, travailleurs et contribuables (patentes[1], impôts sur les revenus, taxes indirectes par la consommation) sans voirie, sans eau courante, sans électricité ni gaz, sans égouts, sans ramassage des ordures, parce qu'on ne voulait pas reconnaître officiellement le bidonville.
Des familles de 11 personnes disposent de 10 mètres carrés au niveau de la boue, mais si une baraque plus spacieuse se trouve inoccupée, la police la détruit.
Une seule famille a été relogée par l'Administration depuis 12 ans. Pour construire une Cité neuve, la Caisse des Dépôts et Consignations a déplacé ce bidonville de 500 mètres, de l'autre côté de la route, dans un champ de betteraves.
Ces familles communiquent mal avec la société qui les utilise, mais les assimile très difficilement. […]
Seuls les représentants de l'Association "Aide à toute Détresse" vivent avec eux, s'efforçant de faire communiquer deux mondes si différents.
Quelles sont ces populations sans cesse recensées, jamais relogées qui ne peuvent même pas s'inscrire à un office d'H.L.M[2] faute de domicile légal ?
En majorité des familles ouvrières de diverses origines ethniques : espagnole, portugaise, algérienne, yougoslave… […]
Mais, il ne faut pas confondre les problèmes des bidonvilles avec ceux de l'immigration. Le petit noyau permanent est constitué de familles sous-prolétariennes[3] en majorité d'origine française. Elles habitent des lieux de misère depuis plusieurs générations. »

Notes :
1. Patentes : taxes professionnelles.
2. H.L.M. : habitation à loyer modéré.
3. Sous-prolétariennes : couche sociale de travailleurs surexploités disposant de conditions de vie insuffisantes.

Source : Prat Loïc. Photorama d'un bidonville. In : *Igloos.* Mars-avril 1966, n°27. Disponible sur **:** http://www.photovie.fr/pdf/igloo%20mars%20juin%201966%20120dpi.pdf

[*Igloos* est une revue éditée par l'association *Aide à Toute Détresse*]

QUESTIONS

Question 1 : reproduisez le tableau suivant sur votre copie puis complétez-le afin d'identifier les transformations constatées pendant les "Trente Glorieuses". (Document 1)

Domaine concerné	Exemple(s) de transformations
Biens de consommation	
Besoins essentiels	
Équipements collectifs	
Loisirs	
	Sécurité vis-à-vis de la maladie, du chômage, des accidents de la vieillesse, primes allouées à la maternité, aide donnée aux familles nombreuses.

Question 2 : expliquez les transformations économiques de la France pendant les "Trente Glorieuses". (Documents 1 et 2)

Question 3 : expliquez la phrase soulignée dans le document 1 à l'aide du document 2.

Question 4 : justifiez l'affirmation suivante : « Malgré les progrès, la société française demeure inégalitaire pendant les "Trente Glorieuses" » (Documents 1 et 3).

Question 5 : racontez, en une dizaine de lignes, les mutations de la France pendant les "Trente Glorieuses".

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Compétences évaluées :

- *Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.*
- *Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.*
- *Respecter autrui et la pluralité des points de vue.*

Termes et notions qui peuvent être mobilisés (liste non exhaustive) : liberté d'expression, démocratie, pluralisme, responsabilité…

SUJET

Les algorithmes des réseaux sociaux, un danger pour le débat démocratique ?

Le débat démocratique repose sur la liberté pour les citoyens de s'informer librement. Les premières lois qui garantissent et encadrent la liberté de la presse en France datent de 1881. La révolution numérique depuis une vingtaine d'années bouleverse le paysage médiatique et la façon de s'informer dans notre démocratie.

Le dossier comporte 2 documents :

Document	Source du document
Document 1	Jérôme Duberry [enseignant chercheur]. Algorithmes et réseaux sociaux : le débat démocratique comme dommage collatéral ? in : *jetdencre.ch* [en ligne]. 28 août 2020. Disponible sur : https://www.jetdencre.ch/algorithmes-et-reseaux-sociaux-le-debat-democratique-comme-dommage-collateral (consulté le 08 septembre 2022).
Document 2	CNIL. Concertation citoyenne sur les enjeux éthiques liés à l'utilisation des algorithmes et de l'intelligence artificielle [en ligne]. 2017. Disponible sur le site internet de la métropole de Montpellier : http://montpellier-agglo.fr/evenement/agenda/concertation-citoyenne-sur-les-enjeux-ethiques-lies-lutilisation-des-algorithmes-et (consulté le 12 novembre 2022).

Document 1 : algorithmes et réseaux sociaux : le débat démocratique comme dommage collatéral ?

« […] Les technologies numériques, et en particulier les réseaux sociaux, ont totalement transformé les conditions d'accès à l'information pour les citoyens. En effet, dans de nombreuses démocraties occidentales, les réseaux sociaux sont devenus au cours des années une source importante, sinon la source principale, d'information. Au niveau individuel, chacun est à la fois consommateur et producteur d'information. En quelques clics, nous pouvons facilement et rapidement mettre en ligne une image, une vidéo, un audio ou un texte.

Face à cette avalanche d'information, un tri doit être fait et automatisé, afin de sélectionner les informations qui sont les plus susceptibles de nous concerner. C'est ici qu'interviennent les algorithmes. Un algorithme est une série d'instructions prédéfinies, qui permet d'automatiser une décision. Ainsi, l'algorithme de Facebook va choisir les informations que nous verrons dans notre flux d'actualités, selon des critères choisis par l'entreprise, et les données collectées à notre sujet. Il en va de même pour les algorithmes des autres réseaux sociaux.

Le fait que les algorithmes tentent en permanence d'adapter les informations à nos intérêts et croyances, conduit à limiter le contenu auquel nous avons accès, et à nous « enfermer » dans des formes de bulles individuelles, où ne filtrent que les informations qui renforcent nos convictions préexistantes. En conséquence, nous sommes de moins en moins confrontés à des vues divergentes.

<u>Les réseaux sociaux ne favorisent ni l'ouverture aux pensées et avis divergents, ni la prise en compte du bien commun</u>. D'une part, les algorithmes tendent à filtrer les informations les plus adaptées et qui confirment notre point de vue, et d'autre part ils favorisent les informations facilement digérables, au prix du débat public et des échanges nécessaires à toute démocratie libérale. Ils ne favorisent donc pas l'émergence de consensus autour du bien commun et des décisions collectives. Il est donc urgent que les gouvernements prennent des mesures pour mieux encadrer les algorithmes afin de les rendre plus transparents et plus responsables. »

Source : Jérôme Duberry [enseignant chercheur]. Algorithmes et réseaux sociaux : le débat démocratique comme dommage collatéral ? in : jetdencre.ch [en ligne]. 28 août 2020. Disponible sur https://www.jetdencre.ch/algorithmes-et-reseaux-sociaux-le-debat-democratique-comme-dommage-collateral (consulté le 08 septembre 2022).

[*jetdencre.ch est un site internet qui a cessé d'exister. Il se définissait comme « un espace de réflexion et de dialogue, au sein duquel la confrontation de points de vue est encouragée dans les limites de la tolérance et du respect de chacun »*]

<u>Document 2</u> : affiche d'information de la CNIL (2017).



<u>Source</u> : CNIL. Concertation citoyenne sur les enjeux éthiques liés à l'utilisation des algorithmes et de l'intelligence artificielle [en ligne]. 2017. Disponible sur le site internet de la métropole de Montpellier : http://montpellier-agglo.fr/evenement-agenda/concertation-citoyenne-sur-les-enjeux-ethiques-lies-lutilisation-des-algorithmes-et (consulté le 12 novembre 2022).

QUESTIONS

Question 1 : décrivez et expliquez les évolutions récentes dans l'accès, la consommation et la circulation de l'information. (Document 1)

Question 2 : expliquez la phrase soulignée. (Document 1)

Question 3 : identifiez les moyens avec lesquels l'État et les citoyens peuvent exercer leur vigilance sur les usages des algorithmes. (Document 2 et connaissances personnelles)

Question 4 : justifiez l'affirmation suivante dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes minimum : « Le numérique a modifié les conditions du débat démocratique dans les démocraties libérales ».

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.